

La lettre municipale

N° 52

19 juin 2017

Mairie de SABLONNIERES

Permanences et
Secrétariat de mairie
Mardi, de 16 à 18 h
Jeudi de 9h30 à 12 h
Samedi de 9 à 11 h 30
Tél. 01.64.04.90.01
et 01.64.04.39.99
mairie.sablonnieres@wanadoo.fr
Site : Sablonnieres.fr

EDITORIAL



Le conseil municipal a voté le budget 2017 lors de sa séance du mois d'avril (fonctionnement: 487386€ et investissement: 252600€). Les taux des impôts ont été contenus. Après une année 2016 difficile à tout point de vue, les derniers travaux destinés à remettre la voirie en état et le sol de l'église, après les inondations de l'année dernière, ont été réalisés au printemps. Malheureusement, l'Etat ne nous a pas attribué les 40% d'aide que nous espérions avec le classement en catastrophe naturelle de la commune pour les 150000€ de travaux prévus. Nous allons recevoir une aide de 17000€ de la préfecture (un peu plus de 10% du coût), nous avons reçu une avance de 49000€ de la Région dont il faudra rendre une partie, notre assurance nous a attribué un remboursement de 18000€ pour l'église et pour faire face aux dépenses de financement nous avons souscrit un emprunt de 63000€.

Beaucoup d'autres petits travaux ont été faits: réfection de la balustrade du pont des Arches qui avait été percutée par un véhicule, réparation du toit du clocheton de la mairie, démoussage du toit de l'église... Nous avons eu la bonne surprise d'apprendre que les auteurs du vol de portail et des dégradations en 2015 de la station d'épuration avaient été identifiés et condamnés en décembre dernier.

Le conseil municipal a décidé d'améliorer les conditions de stationnement, près des cimetières et de la ferme du Domaine, un projet a été déposé au conseil Départemental pour obtenir une subvention qui pourrait atteindre 40%.

L'évolution du stationnement sur la place de l'église et dans les rues du bourg nous contraint à envisager une matérialisation au sol. Nous ne pouvons pas tolérer que les voitures empêchent les piétons de marcher sur les trottoirs! Une commission municipale réfléchit à des solutions.

La scolarité des enfants depuis 3 ans était réglée sur une semaine de 5 jours dont le mercredi matin. Il apparaît que le retour à la semaine de 4 jours est souhaité majoritairement par tous les partenaires de l'école. Le syndicat scolaire est prêt à modifier le temps scolaire pour la rentrée si l'Education nationale et le département organisateur du transport donnent leur accord. Les TAP seront donc abandonnés.

Après 6 mois de campagnes électorales, des primaires aux présidentielles puis aux législatives, la vie continue. Je souhaiterais que le civisme qui nous permet de vivre en bons termes avec tous, l'emporte. C'est pourquoi je rappelle ci-après quelques règles élémentaires qui visent toutes à respecter autrui dans les moindres de nos faits et gestes: pas de feu, pas de bruit la nuit et le week-end en dehors des horaires préconisés, ramasser les déjections de nos chiens en dehors de notre lieu de vie, rentrer les poubelles après le passage de la benne, être attentif au bon stationnement de nos véhicules...

Je vous assure, au nom du conseil municipal, de ma meilleure considération et vous souhaite un bel été.

Dominique Lefebvre, Maire de Sablonnières

REGLEMENTATION

Tondeuse:

Semaine: 7 h à 20 h
Samedi: 9 h à 12 h
et 15 h à 19 h 30
Dimanche et jours fériés:
10 h à 12 h

URBANISME

Vous prévoyez des travaux dans votre maison? Sur votre terrain? Renseignez-vous en mairie et au 01.64.04.44.34 car vous devez sans doute remplir une demande de permis de construire ou un formulaire de déclaration préalable de travaux. Il faut compter de 2 à 4 mois suivant la situation de votre propriété.

La construction sans déclaration ou sans autorisation peut entraîner des poursuites.

voir PLU en ligne sur le site de la commune:

sablonnieres.fr

Feux

Ils sont interdits de mars à fin septembre. Utilisez les bacs verts ou déplacez-vous en déchetterie. Il est absolument interdit de brûler des déchets ménagers ou industriels!

MANIFESTATIONS COMMUNALES

BROCANTE

Samedi 24 Juin

Terrain de jeux

FETE

COMMUNALE

Samedi 8 Juillet

À partir de 17h

Sur la place

FESTIVAL GRANGE

Sa. 9 sept. à 20h30

Ferme du Domaine

BROCANTE

Samedi 9 Sept.

Terrain de jeux

FETE

DU PATRIMOINE

Di. 17 Septembre

Place de l'église

SPECTACLES

JEUNE PUBLIC

Le mercredi à 15 h

Reprise en octobre

Assoc. La Chanterelle